

Première édition
2013-12-15

AMENDEMENT 1
2018-01

Information géographique — Qualité des données

AMENDEMENT 1: Décrire la qualité des données en utilisant les couvertures

Geographic information — Data quality

AMENDMENT 1: Describing data quality using coverages

(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 19157:2013/Amd 1:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/2d9c73e7-2b18-4b3c-a8de-136593b3b7c0/iso-19157-2013-amd-1-2018)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/2d9c73e7-2b18-4b3c-a8de-136593b3b7c0/iso-19157-2013-amd-1-2018>



Numéro de référence
ISO 19157:2013/Amd.1:2018(F)

© ISO 2018

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 19157:2013/Amd 1:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/2d9c73e7-2b18-4b3c-a8de-136593b3b7c0/iso-19157-2013-amd-1-2018)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/2d9c73e7-2b18-4b3c-a8de-136593b3b7c0/iso-19157-2013-amd-1-2018>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2018

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en oeuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Geneva
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 211, *Information géographique/Géomatique*.

Information géographique — Qualité des données

AMENDEMENT 1: Décrire la qualité des données en utilisant les couvertures

Page 1, Article 3

Supprimer la référence normative:

ISO 19115-2:2009, *Information géographique — Métadonnées — Partie 2: Extensions pour les images et les matrices*

Page 1, Article 3

Remplacer la référence normative:

ISO/TS 19103:2005, *Information géographique — Schéma de langage conceptuel*

par la référence:

ISO 19103:2015, *Information géographique — Schéma de langage conceptuel*

dans l'Article 3 et pour toutes les autres occurrences du document, pour refléter la nouvelle version.

Page 1, Article 3

Remplacer la référence normative:

ISO 19135:2005, *Information géographique — Procédures pour l'enregistrement d'éléments*

par la référence:

ISO 19135-1:2015, *Information géographique — Procédures pour l'enregistrement d'éléments — Partie 1: Principes de base*

dans l'Article 3 et pour toutes les autres occurrences du document, pour refléter la nouvelle version.

Page 5, 5.2

Supprimer:

QE Quality Extended (Qualité des données étendues) [ISO 19115-2:2009]

Remplacer la Figure 2 par la figure suivante:

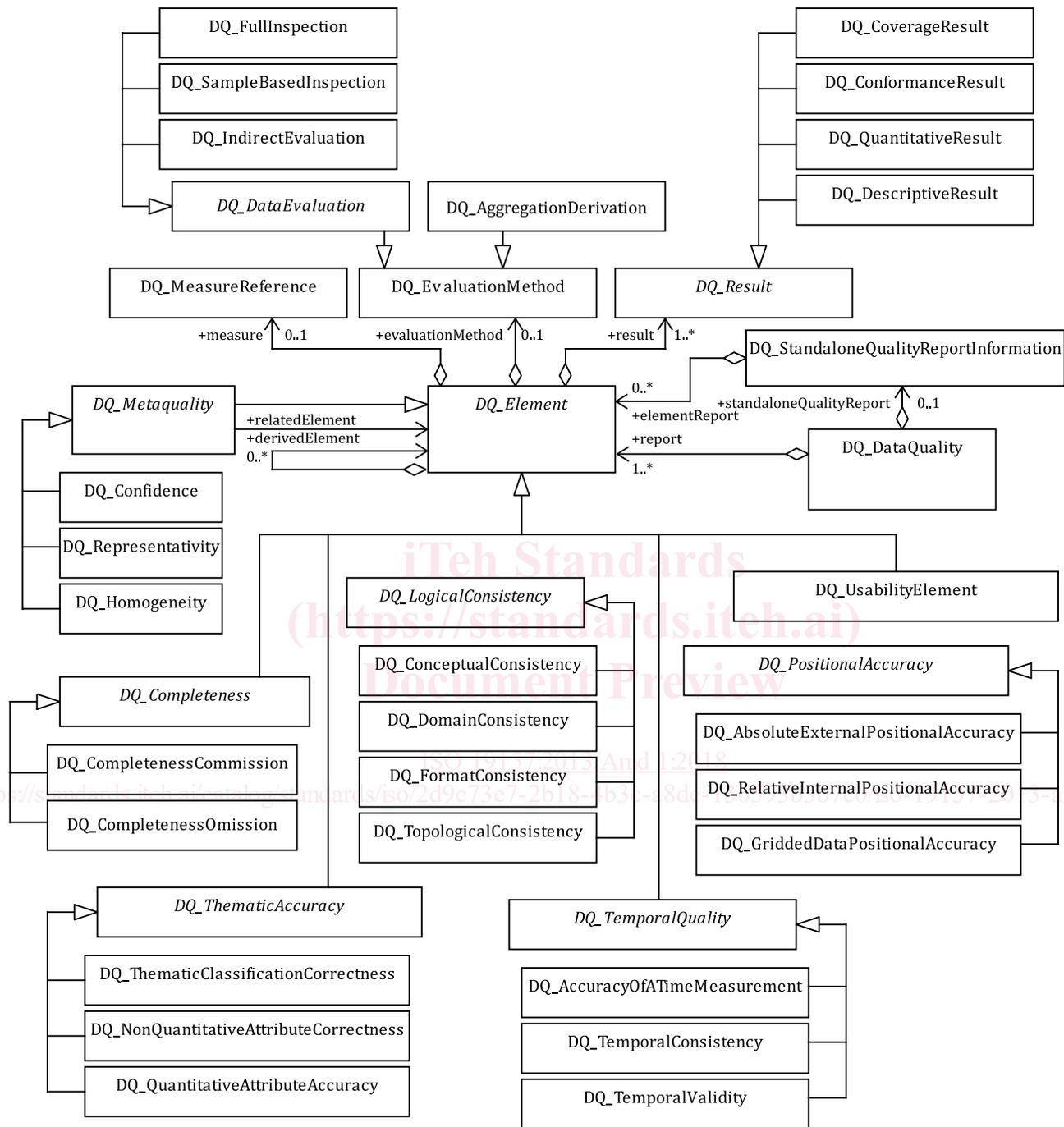


Figure 2 — Aperçu des composants de la qualité des données